

Gouvernement Général  
de  
l'Afrique Occidentale Française

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Colonie

de la

Côte d'Ivoire

**CABINET**  
**AFFAIRES RESERVEES**

**C**  
**A P**  
**CONFIDENTIEL**

Duval

Abidjan, le

14

JUIN

8

N° 269 C2.

Objet :

**EXOLES EN GOLD-COAST**

Le ~~Gouverneur de la Côte d'Ivoire~~

~~à Monsieur le Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française~~

(CABINET DIRECTION DU CABINET - Cabinet Civil) Dakar

copie à ME avec la mention en parler M. de Collet 20.6.38

I P.S.

Le dossier complet (correspondance du Soudan - à la C.I.) a été envoyé le 22.4.38. AP

En me transmettant, par lettre n°43 C.I du 3 Mai 1938, copie d'un extrait du rapport de Mme SAVINEAU, vous m'avez demandé de vous donner tous renseignements sur les faits d'exode en Gold-Coast qui auraient été relevés par l'Administrateur Supérieur de la Haute Côte d'Ivoire.

J'ai l'honneur de vous faire tenir, ci-joint, une ampliation de la lettre n°107 C. du 9 Juin par laquelle M. LOUVEAU donne toutes précisions sur les circonstances dans lesquelles il a été amené à constater la fuite en Gold-Coast de nombreux indigènes du Cercle de Ouahigouya devant les différents recrutements en cours au Soudan, à l'époque du passage de Mme SAVINEAU.

Avec....